

Afrique de l'Est - Soudan du Sud



Par le SE de Kampala

Une dette soutenable mais en risque de surendettement

Sans dette au moment de son indépendance en 2011, le Soudan du Sud a vu sa dette publique croître rapidement (49,7 % en 2023, après 15 % du PIB en 2014). Cette tendance s'explique des déficits budgétaires importants, liés notamment à la baisse production pétrolière. La dette externe représente environ la grande majorité de la dette publique, mais l'essentiel de cette dette est non-concessionnelle. Le FMI classe le pays en risque élevé de surendettement. Le service de la dette est en situation de quasi défaut et le gouvernement négocie une restructuration avec ses créanciers. Sans programme FMI à ce jour, les autorités évaluent la possibilité d'une nouvelle facilité suscitant de part et d'autre des réticences dans un contexte où le programme précédent n'a pas été assez performant.

1. La dette, majoritairement non concessionnelle, entraîne un coût élevé de l'emprunt

Sans dette au moment de son indépendance en 2011, le Soudan du Sud a vu le niveau de sa dette publique tripler en moins de dix ans (49,7 % en 2023 – soit 3,7 Md USD, après 15 % du PIB en 2014). Cela s'explique par un contexte économique très dégradé, ponctué par des crises financières et sécuritaires. La baisse des recettes pétrolières (90 % des recettes fiscales du pays), faisant suite aux troubles sécuritaires et aux catastrophes naturelles fréquentes affectant les sites de production, a engendré plusieurs déficits budgétaires consécutifs.

La dette externe, représentant deux tiers de la dette publique, est principalement non concessionnelle, ce qui entraîne une augmentation du coût de l'emprunt.

- **Les créanciers bilatéraux détiennent la majorité de la dette Sud-Soudanaise** (74 % de la dette externe). Parmi eux : la *China Exim Bank* (21 %), la *Qatar National Bank* (17 %) et la *National Investment & Development Bank* (NIDB - banque locale ; 2 %). A noter que la dette envers la banque qatarienne a fait l'objet d'un arbitrage international dont les conclusions sont défavorables au Soudan du Sud. Le stock de dette inclut également 17 % envers des compagnies pétrolières, résultant de préfinancements ou d'accords de partage de production.
- **Les créanciers multilatéraux détiennent une part plus limitée de la dette externe** (26 %), dominée par la Banque Afreximbank (13 %), une institution panafricaine et créancier non concessionnel. Le FMI détient un stock de créances (7 % de la dette externe), résultant de plusieurs décaissements dans le cadre de la Facilité de crédit rapide pour soutenir le budget en lien avec la crise pandémique. Il est suivi par la Banque mondiale (6 %) et, dans une moindre mesure, la Banque africaine de développement (0,5 %).
- **Le pays n'a pas de créanciers privés.**

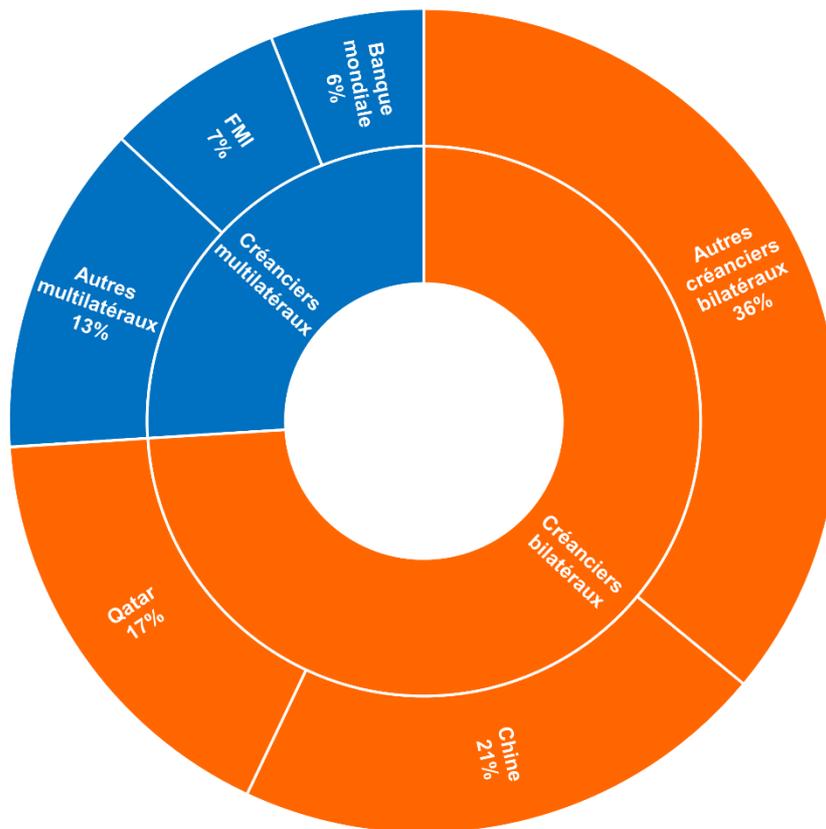
La part de la dette domestique est faible (16,4 % de la dette totale), reflétant la faible profondeur du secteur financier. La dette est principalement détenue par la banque centrale, et, dans une moindre mesure, par les banques commerciales locales. Ce n'est qu'en 2022 que le Soudan du Sud a en effet commencé à développer un marché financier local. Le pays a mis en place des dépôts à terme permettant aux banques de placer des avoirs auprès de la banque centrale pour des maturités courtes (entre 14 et 28 jours au début, augmentées progressivement jusqu'à 336 jours).

2. Pour éviter un surendettement, les autorités doivent éviter les emprunts non concessionnels et maintenir les paiements à jours

Le FMI classe le pays en risque élevé de surendettement, à la fois sur sa dette domestique et externe. Trois des quatre indicateurs d'alerte du FMI ont été dépassés : le service de la dette par rapport aux recettes publiques, le service de la dette par rapport aux exportations et la valeur actualisée de la dette externe par rapport au PIB. La dette publique est en situation de quasi défaut, puisque le gouvernement en renégocie les échéances et les intérêts avec *Afreximbank* et *Qatar National Bank* et d'importants arriérés de paiement s'accumulent vis-à-vis des compagnies pétrolières.

A la suite de l'analyse conjointe de la viabilité de la dette par la Banque mondiale et le FMI en 2021, les autorités se sont engagées à maintenir une politique de prudence. Les deux institutions ont reconnu l'importance de maintenir les paiements de la dette à jour, de cesser les avances sur le pétrole, d'éviter les emprunts non concessionnels et de mettre en œuvre des politiques budgétaires et monétaires prudentes, afin d'améliorer la soutenabilité de la dette.

Graphique : décomposition de la dette externe Sud-Soudanaise
- 2023, en % du total -



Source : Banque mondiale - International debt report 2024